Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [6-7]

Artikel: La femme et l'homme : les humains de demain

Autor: Bugnion-Secrétan, Perle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-278344

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La femme et l'homme : les humains de demain

La Commission fédérale pour les questions féminines publie son cinquième et dernier rapport. Il en émane un constat et un espoir : la société ne change pas toute seule, mais nous arriverons à la changer.

Où en est-on, douze ans après l'Année internationale de la Femme et le congrès de Berne, six ans après l'adoption de l'article constitutionnel sur l'égalité des droits, dix ans après la création de la Commission fédérale pour les questions féminines ?

Dans un nouveau et volumineux rapport, cinquième et dernier de la série lancée par elle, ladite Commission tente de faire le point, de tirer des conclusions de ses recherches, de mettre au clair sa propre position sur un certain nombre de définitions et de principes. Elle veut réfléchir à l'avenir et susciter la réflexion des autorités, des organisations féminines, des femmes.

Le rapport est important. Il n'apporte à première vue guère d'informations nouvelles. On pourrait même penser qu'il enfonce des portes ouvertes. Mais il est bon que ces portes restent ouvertes : la marche vers l'égalité entre femmes et hommes, surtout dans la réalité concrète, n'a pas progressé comme on l'aurait souhaité ; en revanche, elle a eu de l'influence dans d'autres domaines de la vie sociale. Ce que le rapport apporte d'intéressant, ce sont des analyses sans complaisance des causes de la lenteur de la marche vers l'égalité.

Prenons par exemple la question de l'égalité de salaires. L'art. 4 al. 2 donne aux femmes la possibilité d'agir en justice pour l'obtenir, mais elle ne l'ont guère fait depuis 1981. D'un côté parce « dressées et habituées à la soumission, les femmes ont de la peine à affirmer l'égalité de leur travail face à celui des hommes... elles doivent se retourner contre l'image de l'homme ancrée en elles. » D'un autre côté, « les femmes sont moins conscientes de leurs droits que les hommes. La conscience qu'elles ont du droit va de pair avec l'application actuelle du droit. Elles gardent leurs distances face aux prescriptions et aux moyens juridiques dont elles ne savent pas que faire. Elles se décrivent elles-mêmes comme capables de s'adapter et ne veulent pas d'histoires. »

Ou prenons la question du choix entre les responsabilités familiales et un travail à l'extérieur. Le rapport reconnaît que cette question n'a pas aujourd'hui de solution satisfaisante. « Ni les femmes actives ni les femmes au foyer ne sont sûres d'agir pour le plus grand bien de leurs enfants et d'elles-mêmes. L'interpénétration croissante de l'économie et de la famille, la professionnalisation de services de toutes sortes font que la vie professionnelle devient toujours plus importante pour les femmes mariées. Parfois, c'est même la seule possibilité qu'elles ont de participer à la vie sociale... Mais en fait, leur travail vient s'ajouter au ménage, et parfois à la garde des enfants. Aussi ont-elles un emploi du temps qui les oblige à courir d'une tâche à l'autre, elles en oublient leurs propres besoins. »

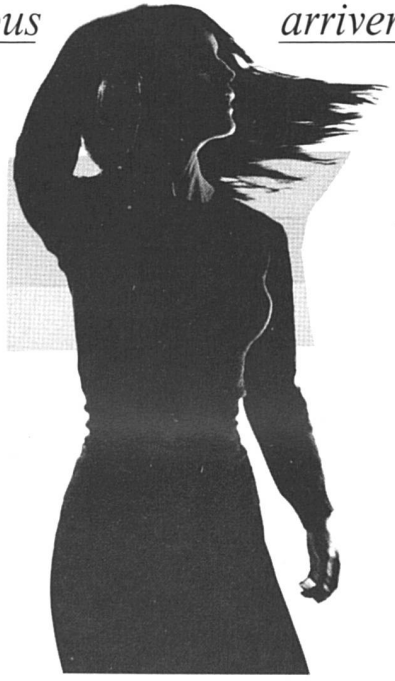

Anne, ma sœur Anne, que vois-tu venir ?

Pour une vision globalisante

Pour s'acheminer vers une solution, il est nécessaire de prendre en considération toutes les étapes de la vie des femmes, de repenser le rôle actuel du mariage et de la famille, d'adopter une définition globalisante du travail dans tous ses aspects. Reprenons ces trois points :

« La femme », cela n'existe pas ; chaque femme fait une fois ou l'autre l'expérience des différentes possibilités qui se présentent à elle, travail et maternage, mariage et veuvage. La famille doit répondre à des exigences ambivalentes : être une protection contre le monde extérieur et en même temps préparer les enfants à affronter ce monde. Le travail salarié occulte la partie du travail qui ne « rapporte » rien et dont les femmes assument la presque totalité ; il faut la réintégrer dans la définition du travail, non pour la rétribuer, mais pour lui rendre sa valeur, sa dignité, ses droits.

De l'analyse des obstacles qui persistent, le rapport passe à l'esquisse de stratégies d'avenir, qui vont du court au long terme, qui vont jusqu'à la transformation de l'ensemble des rapports humains et sociaux, car « les problèmes des femmes sont centraux pour le développement de la société. Mais « quand bien même d'immenses problèmes exigent des bouleversements importants, il ne se passera rien aussi longtemps qu'on se contentera de parler de changement en termes généraux et abstraits. Il faut que quelque part, il commence par y avoir un individu conscient de ses besoins et capable de dire « je veux ».

Le rapport, dans sa dernière partie, cite les stratégies adoptées à Nairobi qui concernent particulièrement la Suisse, et notamment la proposition de créer dans l'administration fédérale un organe de coordination, de contrôle et de mise en œuvre de mesures permettant de concrétiser l'art. 4 al 2 CF. De nombreuses annexes complètent le rapport : une abondante bibliographie, une cinquantaine de graphiques et tableaux statistiques, une table des matières raisonnée qui facilite la consultation du document.

Non seulement la Commission, dont il a accompagné les travaux dès le début, mais toutes les femmes peuvent être reconnaissantes à M. C. Reichenau, juriste, rédacteur de ce rappport. Excellente traduction d'Anne Cunéo.

Perle Bugnion-Secretan

Femmes et Hommes : faits, perspectives, utopies. Office fédéral des Imprimés, 3000 Berne, coût : 30 francs.